Date de génération de ce justificatif : 08/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

COMPAGNIE MARITIME DE CORNOUAILLE – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 28 août 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 24/08/2026, il a été constitué une EURL dénommée : COMPAGNIE MARITIME DE CORNOUAILLE Siège social : 2, rue des Iles Marquises, 29000 QUIMPER Capital : 5.000€ Objet : Transport maritime de personnes, ainsi que toutes activités touristiques et de loisirs liées au milieu maritime, sous quelque forme que ce soit, quel qu'en soit le lieu d'exercice. Gérance : M. François COUDRAY, 2, rue des Iles Marquises, 29000 QUIMPER Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de QUIMPER

Consulter cette annonce en ligne